

# UNE ÉCOLE SECONDAIRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



JECREE1ECOLE

## DOSSIER DE PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Une école secondaire en création

Volet pédagogique : Christel Fanni-Nix (0497 55 62 64)  
Volet transition écologique : Aurélie Vandendijck (0494 17 85 33)

Jecrée1école asbl | Rue Raymond 35 | 4800 Verviers  
N° Entreprise 0739.906.496 | [jecree1ecole@outlook.fr](mailto:jecree1ecole@outlook.fr) | [www.jecree1ecole.be](http://www.jecree1ecole.be)  
Facebook : [/jecrée1école](https://www.facebook.com/jecree1ecole)

## 1. Présentation du projet en bref

Notre souhait est de repenser la société autour de nouvelles valeurs : bienveillance, partage, solidarité, environnement afin d'éduquer/éveiller les jeunes aux changements socio-économiques qui arriveront prochainement, et les accompagner pour acquérir des clés pour y faire face. Notre projet d'établissement se situe dans une démarche positive pour trouver des solutions. La démocratie est au cœur de la vie quotidienne dans notre école; nous serons tous, équipe éducative, élèves, intervenants divers, parents, etc., acteurs du changement.

Au sein de cet établissement, nous réaliserons des apprentissages en harmonie avec l'environnement en mettant à l'honneur le retour à la terre et aux travaux manuels. Cela permettra, entre autres, d'avoir une meilleure compréhension du vivre ensemble et du "faire soi-même" pour apprendre à être autonome et réaliser des projets coopératifs. Lors de chaque étape de développement de notre établissement, nous serons amenés à réfléchir et à analyser les impacts sur l'environnement, au niveau des énergies, de la consommation, des achats de fourniture, des déplacements, etc.

## 2. Présentation de l'équipe

### **Christel Fanni- Nix : responsable du volet pédagogique**

Titulaire d'un master en sciences de l'éducation (ULiège), d'un régentat en français/FLE (Haute Ecole Charlemagne) et coach scolaire certifiée (IFAPME Liège), Christel enseigne depuis 12 ans le français dans l'enseignement secondaire (1er et 2e degrés), dans le différencié, le professionnel, le technique et le général. Elle a achevé les modules de formation de chef d'établissement et poursuit actuellement une formation en enseignement explicite (Université Teluq) et un master en sciences du travail (ULiège).

Elle s'est engagée dans des projets environnementaux et elle est coopératrice dans plusieurs sociétés à finalité sociale.

### **Auréli Vandendijck : responsable du volet transition écologique**

Agronome de formation, Auréli a créé son entreprise il y a 15 ans. Après avoir tenu un commerce de proximité dans le secteur des jeux de société modernes, elle a développé plusieurs catégories d'animations et de formations ludico-pédagogiques.

Elle organise des formations pour la fédération Wallonie-Bruxelles, des animations privées et des ateliers pour les écoles fondamentales et le premier degré du secondaire.

Elle coorganise depuis 2012 les journées « Jeu t'aime » en région verviétoise, avec le SAJ de Verviers. Elle est investie dans des projets environnementaux et est bénévole et coopératrice dans plusieurs sociétés à finalité sociale de la région. Suite à un souhait de se former en continu, en juin 2020, elle a été certifiée en Design en Permaculture (IPEA La Reid).

### **Jacqueline Gilbert : Administrateur**

Régente en langues modernes, Jacqueline Gilbert a été pendant plus de 30 ans responsable d'Action Langues Verviers, une ASBL verviétoise active dans le domaine de l'apprentissage des langues et plus spécifiquement, ces dernières années, dans le cadre du français langue étrangère. Nouvellement retraitée, elle est actuellement volontaire dans une association à visée sociale dans sa commune à Pepinster.

### **Bernard Hansotte : Administrateur**

Titulaire d'un master en biochimie (ULiège) et d'un graduat en chimie (École de chimie), Bernard Hansotte travaille depuis 26 ans dans l'industrie pharmaceutique. En 2019, dans la perspective d'une

évolution personnelle plus en phase avec les valeurs de la transition, il obtient son agrégation en enseignement secondaire supérieur en science biologique (ULiège).

### 3. Pourquoi créer une nouvelle école ?

**Constat** : En FWB, plus d'un élève sur deux a redoublé au moins une fois pendant sa scolarité obligatoire. Le décrochage scolaire est aussi trop important. Le redoublement et le décrochage scolaire sont accentués par les inégalités de tous types entre les élèves. Heureusement, des solutions pour enrayer ces phénomènes existent.

Pour lutter efficacement contre cet état de fait, notre principal atout est le type d'enseignement que nous avons choisi, soit l'enseignement explicite. En effet, ce type de pédagogie a fait ses preuves depuis longtemps, notamment au Québec. Nous voulons nous baser sur des éléments probants pour assurer la réussite de nos élèves.

Voici un extrait du site officiel des chercheurs concernés par la question et avec lesquels nous sommes en relation.

*« Selon de nombreuses recherches, l'enseignement explicite est une approche pédagogique efficace, c'est-à-dire permettant au plus grand nombre d'élèves de réussir, indépendamment de leurs caractéristiques initiales (Bloom, 1979, cité par Demeuse, Crahay et Monseur, 2005).*

*Le terme « explicite » renvoie aux comportements visibles de l'enseignant et des élèves. (...) La démarche de l'enseignement explicite consiste, pour l'enseignant, à rendre l'ensemble des dimensions de son enseignement explicites (les démarches, le programme, les étapes, les objectifs...), l'implicite pouvant être néfaste aux apprentissages (Gauthier, Bissonnette & Richard, 2013). (...) L'enseignement explicite comporte plusieurs étapes procédant du simple au complexe, qui favorisent le développement de compétences, sans créer de surcharge cognitive chez l'élève. L'originalité de cette approche pédagogique réside dans les stratégies proposées qui sont à la fois très concrètes et adaptées au terrain, tout en étant issues de recherches scientifiques rigoureuses.<sup>1</sup> »*

Cet enseignement innovant en Belgique est encore très peu connu et n'est utilisé, à notre connaissance, dans aucun établissement secondaire en FWB.

Nous vous invitons à consulter notre site [www.iecee1ecole.be](http://www.iecee1ecole.be) pour de plus amples informations sur la question.

#### **Les stratégies utilisées par notre future école**

- Viser la mixité (sociale, culturelle, économique, etc.) ;
- Utiliser des méthodes qui ont fait la preuve de leur efficacité en termes de progrès d'apprentissage chez les élèves (enseignement explicite, coaching, régulation...) ;
- Inviter les parents à participer à la scolarité de leur enfant notamment en leur présentant de manière claire et complète les projets et les objectifs (projet d'établissement) de notre école lors de l'inscription;
- Sortir de la classe pour réaliser des ateliers pratiques;
- Développer l'entraide entre les élèves (tutorat, enseignement réciproque);
- Travailler en équipe, de manière interdisciplinaire, au quotidien (travail collaboratif, mentorat);
- Pratiquer les arts et les sports avec des associations extérieures à l'école, au sein même de l'établissement.

#### 4. Où implanter notre école ?

Le choix de la région verviétoise et ses alentours s'est révélé évident, car la région possède de nombreux atouts. Il faut tout d'abord dire que la majorité de notre équipe y habite. Ensuite, nous nous sommes référés à la liste des zones en tension démographique (remise à jour chaque fin d'année), condition primordiale à l'obtention des subsides pour la création d'une nouvelle école. En 2020, il y a 119 places en tension en zone Verviers et 2016 places dans la zone de Liège. Si notre choix final n'est pas encore arrêté, c'est parce que nous recherchons un lieu facilement accessible en transports en commun ou via la mobilité douce et que, de plus, nous souhaitons établir un véritable partenariat avec la Commune sur laquelle nous aurons l'opportunité de nous implanter. La mixité sociale au sein de notre école est également un critère que nous prenons en compte, car il est inscrit dans notre projet d'établissement. Nous cherchons donc un ou deux sites proches sur la même commune entre Verviers et Liège par le biais de la ligne SNCB.

Nous souhaitons également établir un véritable partenariat avec notre environnement proche (associations, voisinage, parents, etc.).

Enfin, le lieu que nous choisirons devra tenir compte des autres établissements existants dans la zone (kilomètres, options, spécificités), car l'acceptation de notre dossier par les différents conseils de zones et d'établissements est primordiale.

Nous cherchons également à nous établir dans un bâtiment conforme existant, à rénover ou rafraîchir. Si nous devons construire, nous privilégierons une terre en friche. Aux alentours de notre future école, nous souhaitons un espace verdoyant pouvant être aménagé. L'environnement est aussi important pour notre projet de transition, en évitant la bétonisation d'un site vierge.

#### 5. Nos besoins

Pour créer une école, la FWB nous alloue un budget de maximum 60% des travaux réalisés, avec un plafond d'1,5 million, dédié uniquement à la construction ou la rénovation d'un bâtiment. Il ne nous est donc pas possible d'acquérir un terrain. Dès lors, nous avons besoin d'une parcelle ou d'un bâtiment mis à notre disposition sous forme d'un bail emphytéotique.

Pour obtenir les autorisations nécessaires, dans les courts délais impartis par la FWB pour rentrer les différents dossiers de demandes, nous devons produire une promesse écrite sous forme de conventions notariées avec les différents partenaires, conventions qui rendraient notre projet viable.

Selon un calcul de la FWB, chaque élève doit bénéficier de 6,27 m<sup>2</sup> qui comprennent les classes, les bureaux du personnel, les sanitaires, la cour de récréation, les gymnases, etc.

Dans le cadre de notre projet, bon nombre des espaces compris dans ce calcul pourront être mutualisés. À terme, nous imaginons notre école intégrée dans son milieu et occupant/partageant les espaces avec les habitants et les partenaires du site. Nous pensons donc à un espace sportif intérieur (gym, escalade, yoga, etc.), un espace extérieur dédié à des activités sportives ou de santé, un potager/verger/jardin, une zone kiosque/repas extérieure, une salle multifonctionnelle, une cuisine de collectivité, une « ressource pédagogique » (matériel pédagogique et/ou numérique disponible sous forme de prêt) et un local d'entreposage du petit matériel pédagogique. Les classes pourront aussi être utilisées par des associations pour y donner des animations ou des ateliers, le soir, le WE et pendant les congés scolaires. Cela permettant à tous les partenaires du site de profiter de nombreux services et d'économiser les coûts d'infrastructures individuelles en les mutualisant.

Nous souhaitons ouvrir et faire évoluer l'école par phase en commençant par ouvrir 4 classes de 1<sup>re</sup> année en 2022. L'année suivante, nous ouvrirons 4 classes de 2<sup>e</sup> année et ainsi de suite jusqu'en 2027. À l'heure actuelle, il s'agit d'une projection que nous devons ajuster à la réalité.

### Voici nos hypothèses chiffrées :

La superficie est une moyenne basée sur la globalité d'un bâtiment (il ne tient pas compte de la mutualisation de certains lieux comme cité plus haut).

Pour nos premiers frais de création d'école, nous devons trouver un fond de trésorerie d'environ 40.000€, fond qui nous permettra d'honorer les frais de dossiers, de notaire, d'architecte, de comptable, etc.

<b>HYPOTHÈSES</b>			
<b>Nos Besoins</b>	<b>nbre d'élèves</b>	<b>S moyenne en m<sup>2</sup>/élève</b>	<b>Total m<sup>2</sup></b>
Pour l'ouverture de l'école	96	6,27	601,92
Au terme des 6 années	400	6,27	2508,00
<b>Notre estimation pour 1er frais de l'ASBL</b>	<b>€</b>	Pour obtenir notre fonds de départ et entamer officiellement les démarches, nous souhaitons réaliser un financement participatif et faire appel aux dons privés.	
Budget pour actes notariés	3000		
Budget pour prestations comptable	1500		
Autres frais de création de dossier	2500		
Trésorerie idéale pour création	32000		
<b>Total premier investissement</b>	<b>39000</b>		

*Les chiffres de ce tableau sont issus des calculs de la FWB pour créer une école.*

La surface moyenne par élève pourrait donc se réduire si nous profitons d'un hall ou terrain de sport hors mais proche de l'école, pareil si nous trouvons une cuisine de collectivité, une salle de spectacle, etc. lieux qui pourraient déjà être présents sur une commune et qui pourraient donc être partagés.